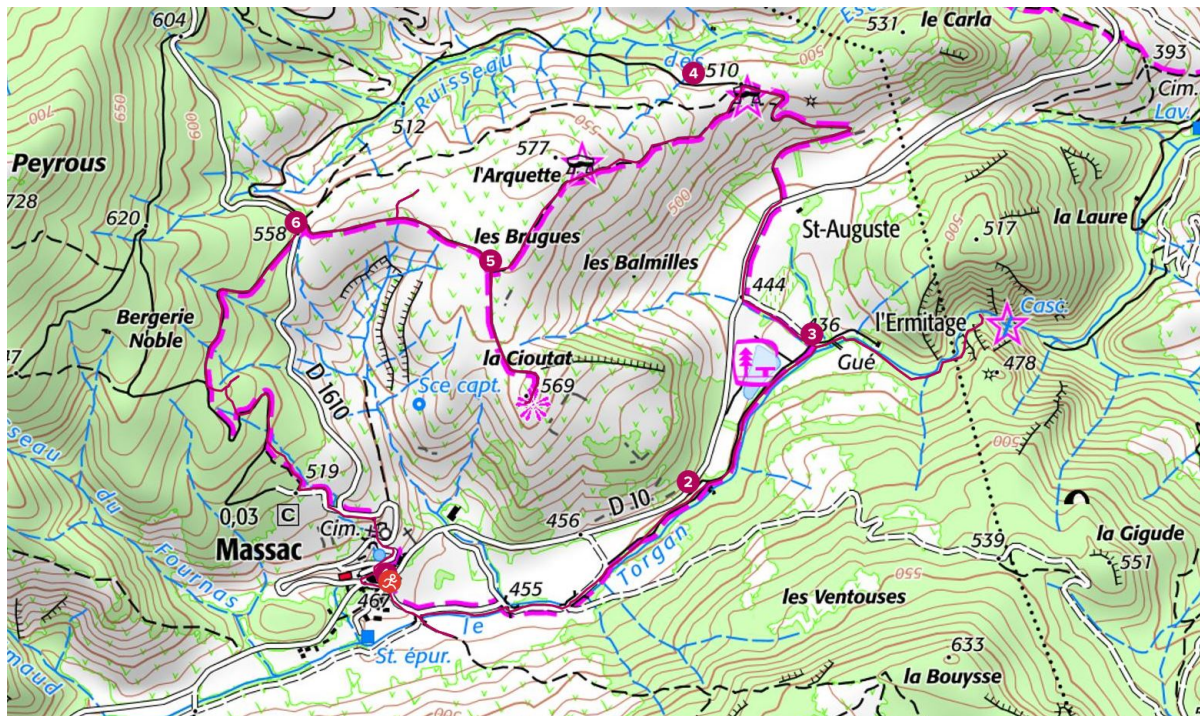


DOLMENS MEMOIRE DES PIERRES



Infos Pratiques

Distance	7,3 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Facile
Dénivelé	190 m D+
Départ	MASSAC
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

Étape 1 - De la stèle, descendre la route vers le ruisseau. Avant le pont, tourner à gauche, franchir le pont à droite (en retrait du chemin, borne ornée d'une croix de Malte, cairn 1, séparant jadis terres civiles et religieuses) et suivre le chemin à gauche (la cave de Massac, cairn 2, a cessé son activité à la fin des années 80). Passer le pont, longer le Torgan et emprunter la D 10 à droite sur 100 m.

Étape 2 - Descendre par le chemin à droite vers le moulin à farine de la Cioutat (cairn 3, xixe). Continuer par le chemin le long du Torgan. Il passe près d'une retenue d'eau et atteint une intersection. > À droite, à 500 m, accès au moulin de l'Ermitage (xiii^e siècle, cairn 4).

Étape 3 - Prendre la voie à gauche, la D 10 à droite et, avant la maison, près d'une roseraie, le chemin à gauche. Il gravit l'Arquette (sous la pente, Massaguel (cairn 5), hameau primitif et nécropole gallo-romaine, domine le col de Dernacueillette). Passer le dolmen des Escoumes (cairn 6).

Étape 4 - Laisser le chemin principal. Prendre le chemin à gauche et, dans le virage, le sentier à gauche. Il conduit à la Table des Morts (cairn 7 ; 577 m) puis débouche sur un large chemin. > Accès au sommet de la Cioutat (cairn 8) par le chemin à gauche sur 300 m (point de vue).

Étape 5 - Suivre le chemin à droite (à droite, dolmen de Tres-Peyros, cairn 9).

Étape 6 - Couper la D 1610 et prendre le chemin en face, décalé à gauche. Il s'élève dans les pins. Passer près d'un four cylindrique (cairn 10, servant à la fabrication de tuiles). Descendre par le sentier à gauche puis par des raccourcis et parvenir à l'église (cairn 11). Visiter le village avant de regagner le parking.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/dolmens-memoire-des-pierres/>